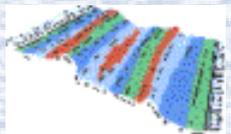


Les chutes

Sol glissant, escabeau instable,
chaise haute inadaptée...



... autant de risques de chute !

Pour réduire les risques :

- Attacher les enfants sur leur chaise haute, ne pas les laisser sans surveillance,
- **Éviter** de monter sur des tabourets ou des chaises, **utiliser** des escabeaux **stables** et de **hauteur limitée**,
- Attention au sol glissant ou encombré.

En cas d'accident :

Après le choc :

- si la douleur est intense ou s'il y a apparition d'un œdème, immobilisez la personne,
- pas de perte de connaissance : effectuez une simple surveillance à la maison,
- si perte de connaissance, puis reprise de conscience : une consultation médicale **immédiate** s'impose surtout en cas de vomissements,
- perte de connaissance prolongée : couchez le blessé **sur le côté, la tête dans le même sens ; jamais sur le dos** (position latérale de sécurité (PLS)).

Appelez immédiatement le SAMU (15).

Les intoxications

Produits ménagers, médicaments,
gaz, plantes vertes...



autant de produits dont l'ingestion
ou l'inhalation peut être dangereuse !

Pour réduire les risques :

- ranger médicaments et produits ménagers **hors de portée** des enfants,
- ne pas changer les produits ménagers de leur conditionnement,
- respecter le date de changements des tuyaux d'arrivée de gaz (date indiquée sur le tuyau),
- attention aux odeurs de gaz.
- faites vérifier le bon état de marche des appareils de chauffage.

En cas d'ingestion d'un produit toxique :

La victime est consciente :

PAS DE LAIT : ce n'est pas un anti-poison.

PAS D'EAU : en diluant le produit, l'eau aggrave l'accident. Si le produit est caustique, l'eau aggrave les brûlures. Si le produit est moussant, elle peut générer une asphyxie par envahissement de la gorge et des voies respiratoires.

PAS DE VOMISSEMENT : sauf si le médecin du centre anti-poison vous le demande.

La victime est inconsciente :

Placez la victime sur le côté (en position latérale de sécurité) **AVANT** d'appeler le centre anti-poison :

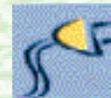
01 40 05 48 48

Dans tous les cas,

contactez le centre anti-poison :
il n'y a pas d'appel inutile

Les brûlures

Objets ou aliments brûlants, électricité...



Pour réduire les risques :

- **éviter** de laisser un enfant seul dans la cuisine,
- ranger les allumettes hors de portée des enfants,
- **apprendre le danger aux enfants**,
- attention à la position des casseroles sur le plan de cuisson,
- vérifier la température des aliments sortant du micro-onde (biberon),
- protéger les prises électriques.

En cas de brûlure :

Pour les brûlures simples :

Pratiquer la méthode des "15" :

- refroidir avec de l'eau de 10 à 15°,
- pendant 15 mn,
- à une distance de 15 cm de la peau,



Pas de corps gras (huile, pommade) sans l'avis d'un médecin ou d'un pharmacien.

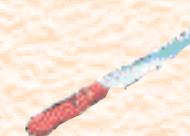
Pour les brûlures graves (superficie importante) :

- retirer sans insister les vêtements qui n'adhèrent pas à la peau.

Alerter le SAMU (15)

Les coupures

Débris de verre, objets tranchants...



les risques de coupure sont divers !

Pour réduire les risques :

- ranger les ustensiles hors de portée des enfants,
- ranger les ustensiles de manière à pouvoir les saisir sans risque,
- utiliser les ustensiles adaptés pour ouvrir les boîtes de conserves,

En cas d'accident :

- se laver les mains avant d'entreprendre les soins,
- ne pas toucher la plaie avec les doigts,
- nettoyer,
- faire un pansement compressif si besoin,
- **ne jamais faire de garrot**
- vérifier que le vaccin anti-tétanique est à jour.



Si la plaie est plus grande que la moitié de la paume de la main de la victime, ou si elle est située près d'un orifice naturel (visage, organes génitaux, anus...), il est indispensable de consulter un médecin rapidement.

Les numéros d'urgence

SAMU : 15

ou 112 d'un portable

**CENTRE ANTI POISON
D'ILE DE FRANCE :
01 40 05 48 48**

**TOUS LES NUMÉROS
SONT ACCESSIBLES
24H SUR 24**

L'attente peut vous paraître longue,
ne perdez pas patience !

ASSOCIATIONS ADHÉRENTES

Le Centre Technique est géré par 18 associations de consommateurs départementales agréées de l'île de France.

- ADEIC** Association de Défense, d'Éducation et d'Information des Consommateurs
3 rue de la Rochefoucauld - 75009 PARIS - Tél: 01 44 53 73 93
site : www.adeic.asso.fr
- AFC** Association Familiale Catholique - 5/7 rue Pierre Gourdauld
75013 PARIS - Tél et Fax : 01 45 85 07 27
mail : afc.federation.paris@wanadoo.fr
- AFOC** Association Force Ouvrière Consommateurs
131, rue Dammont - 75018 PARIS
Tél : 01 53 01 61 28/29/33 - Fax : 01 53 01 61 45
- ALLDC** Association Léo-Lagrange pour la Défense des Consommateurs
153, avenue Jean-Lolive - 93695 PANTIN Cedex
Tél. : 01 48 10 65 82/65 - Fax : 01 48 10 65 71
leo-lagrange.consom@wanadoo.fr - www.leolagrange-conso.org
- ASSECO-CFDT** Association Etudes et Consommation de Seine St Denis
Bourse du Travail - Place de la Libération - 93016 BOBIGNY
Cedex - Tél : 01 48 96 35 05
- CDAFAL** Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques de PARIS - 4 rue Giffard - 75013 PARIS - Tél : 01 45 84 50 39
Fax : 01 45 82 28 06 - mail : cdafal75@libertysurf.fr
- CGL** Confédération Générale du Logement - Union Régionale Ile de France - 14 rue Frédéric Lemaître - 75020 PARIS
Tél : 01 43 66 49 11 - Fax : 01 43 66 67 29
- CIF** Consommateur Ile de France - 6 rue Béranger - 75003 PARIS
Tél : 01 42 80 96 97
- CLCV** Consommation Logement Cadre de Vie Ile de France
29 rue Alphonse Bertillon - 75015 PARIS - Tél : 01 45 31 98 95
site : www.clcv.org
- CNL** Confédération Nationale du Logement et CNL IDF
8 rue Mériel - BP 119 - 93104 MONTREUIL
Tél : 01 48 57 04 64 - Fax : 01 48 57 28 16 - cnl@lacnl.com
- CSF** Confédération Syndicale des Familles
53 rue Riquet - 75019 PARIS - Tél : 01 44 89 86 80
Fax : 01 40 35 29 52 - site : www.perso.wanadoo.fr/c.s.f
- FF** Familles de France - 28 Place St Georges - 75009 PARIS
Tél : 01 44 53 45 90 - Fax : 01 45 96 07 88
site : www.familles-de-france.asso.fr
- FNAUT** Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports
32, rue Raymond-Losserand - 75014 PARIS - Tél : 01 43 35 02 83
site : www.perso.wanadoo.fr/fnaut
- FR** Familles Rurales - 13 rue Edouard-Vaillant
77390 VERNEUIL L'ÉTANG - Tél : 01 64 06 13 76
- INDECOSA CGT** Association pour l'Information et la Défense des Consommateurs Salariés - 263, rue de Paris - 93516 MONTREUIL Cedex
Tél : 01 48 18 84 26 - Fax : 01 48 18 84 82
- ORGECO** Organisation Générale des Consommateurs
6, square Couperin - 77000 MELUN - Tél : 01 64 64 02 33
- UFC QUE CHOISIR** Union Fédérale des Consommateurs - Que Choisir - Ile de France
8 rue de Jouy - 75004 Paris - Tél : 01 42 74 54 42
site : www.ufcquechoisir-iledefrance.org
- UFCS** Union Féminine Civique et Sociale - 6 rue Béranger
75003 PARIS - Tél : 01 44 54 50 54 - Fax : 01 44 54 50 66
site : www.ufcs.org

Les adresses départementales ainsi que celles des associations locales peuvent vous être adressées sur demande au CTCRC.

IMP. CHAUMONT RC PARIS B 612 019 646

SÉCURITÉ DOMESTIQUE

CHUTES, BRÛLURES, COUPURES, INTOXICATIONS

**LA CUISINE
DE TOUS LES DANGERS !**



Centre Technique Régional de la Consommation

6, rue de Chantilly - 75009 Paris - M° Poissonnière
Téléphone : 01 42 80 96 99 - Fax : 01 42 80 96 96
E-mail : c.t.r.c-idf@wanadoo.fr
Site internet : www.ctrc-idf.asso.fr

Les pictogrammes de sécurité

	Pictogramme signalant un produit facilement inflammable Mis en contact avec d'autres substances (papier, bois, carton), ils peuvent provoquer un incendie. Exemples : les pastilles d'Eau de Javel effervescentes, le Chlorate de sodium.		Pictogramme signalant un produit extrêmement inflammable Ces produits peuvent s'enflammer très facilement en présence d'une source d'énergie (flamme, étincelle...).
	Pictogramme signalant un produit nocif Par inhalation, ingestion ou pénétration cutanée, ces produits peuvent causer une intoxication. La gravité de l'intoxication dépend du produit et de la dose ingérée. Exemples : essence de térébenthine, pesticide, antimité.		Pictogramme signalant un produit corrosif Ces produits peuvent s'enflammer très facilement en présence d'une source d'énergie (flamme, étincelle...) et cela même si la température ambiante est inférieure à 0°C. Concernes des produits qui par ingestion ou par simple contact peuvent brûler et détruire les tissus vivants (peau ou muqueuses).
	Pictogramme signalant un produit irritant Non corrosifs, ces produits peuvent provoquer une réaction inflammatoire par contact, ingestion ou inhalation immédiate, prolongée ou répétée. Exemples : poudre pour lave-vaisselle, lave-vitre à l'éthanol		Pictogramme signalant un produit toxique Par inhalation, ingestion ou pénétration cutanée, ces produits peuvent entraîner des accidents extrêmement graves, aigus ou chroniques et même la mort. Exemples : désherbants, engrais, régulateurs, insecticides
	Pictogramme signalant un produit explosif Attention, ces produits peuvent exploser sous l'effet d'un choc, d'un frottement ou sous l'action de la chaleur. Exemples : gaz butane, propane, TNT...		